

ASSEMBLÉE NATIONALE

LE PRÉSIDENT

PARIS, LE 24 OCT. 2018

Madame la Présidente,

Par lettre en date du 31 août 2018, vous avez appelé l'attention de mon prédécesseur sur le déplacement, en mars dernier, de cinq députés français en Russie, en qualité d'observateurs du processus électoral. Vous déplorez les prises de position de ces députés et souhaitez savoir si leur déplacement avait préalablement été approuvé par les autorités politiques de l'Assemblée nationale.

Au cours de la période que vous mentionnez, MM. Louis Aliot, Bruno Bilde, Gilbert Collard, Ludovic Pajot et Jérôme Lambert ne se sont pas rendus en Russie dans le cadre d'une mission de l'Assemblée nationale, mais à titre individuel. Le libre exercice du mandat parlementaire étant constitutionnellement garanti, les députés sont les seuls à pouvoir apprécier de l'intérêt et de l'opportunité d'un déplacement à l'étranger. Leur déplacement n'ayant pas de caractère officiel, il ne me revient pas de me prononcer sur leurs prises de position.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.



Richard FERRAND

Madame Stefanie SCHIFFER
Présidente
European Platform for Democratic Elections
c/o European Exchange gGmbH
Erkelenzdamm 59
10 999 Berlin
ALLEMAGNE